



NEWS,  
PROPRETÉ

## PROPRETÉ, CADRE DE VIE : LA VILLE REPREND LA MAIN - OCTOBRE 2023

A partir du 1er janvier prochain, la Ville reprend la main sur la propreté et les espaces verts de son territoire jusqu'alors gérés par la communauté urbaine GPSEO.

Deux objectifs : améliorer la réactivité face aux attentes des Mantais tout en renforçant la qualité du service rendu.

Publié le 03 octobre 2023

Cette réorganisation, décidée par l'équipe municipale, va permettre d'identifier rapidement les problématiques et de proposer des solutions plus adaptées et en temps réel.

Le renforcement des équipes et la création d'un service aux relations avec les habitants au sein de la direction de l'espace public en est un exemple. Pour mener à bien ces nouvelles missions, la Ville recrute actuellement **42 personnes** pour les services : propreté et espaces verts.

[Les annonces sont d'ailleurs en ligne > ICI < \(https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/la-ville-recrute?checkbox\\_categories\\_117=117&no\\_cache=1&tx\\_news\\_pi1%5BoverwriteDemand%5D%5Bcategories%5D=117&tx\\_paginate%5BcurrentPage%5D=1&cHash=7f5ffcd72ec641f868ef28f8b2e84061\)](https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/la-ville-recrute?checkbox_categories_117=117&no_cache=1&tx_news_pi1%5BoverwriteDemand%5D%5Bcategories%5D=117&tx_paginate%5BcurrentPage%5D=1&cHash=7f5ffcd72ec641f868ef28f8b2e84061)

L'investissement en matière d'équipement s'élève à près de **500 000 €** : balayuses mécaniques, gloutons (aspirateurs de rues), tondeuses à gazon, véhicules, équipements pour les agents, etc.

Côté espaces verts, un soin particulier sera désormais apporté aux arbres avec une équipe dédiée, responsable du patrimoine arboré. Un chef d'équipe et trois agents seront chargés de gérer les pieds d'arbres, les diagnostics phytosanitaires, etc.

De même, deux personnes seront recrutées à la Ferme pédagogique : un animateur et un soigneur animalier.

Une opération qui coûte **3 millions d'euros** à la Ville, mais qui n'aura pas d'impact sur le portefeuille des Mantais.

## EN DÉTAIL

---

### GESTION DE LA PROPRETÉ URBAINE

**Désormais, les différentes missions réalisées par la Ville sont :**

- › Le balayage manuel et le soufflage des trottoirs ;
- › Le vidage des corbeilles, la collecte et le traitement de leurs déchets ;
- › Le désherbage et le ramassage des feuilles sur l'ensemble du domaine public routier ;
- › La collecte et le traitement des déchets abandonnés sur la voirie et ne répondant pas au règlement de collecte ;
- › Le balayage mécanique des rues et voies ;
- › L'enlèvement des graffitis ou autres dégradations dans les espaces publics ;
- › Le maintien en propreté des points d'apport volontaire (PAV) et de leurs abords ;  
*(Un point d'apport volontaire (PAV) sert à déposer les détritrus urbains et ordures ménagères tout en respectant un tri sélectif)*
- › Le traitement de tous les déchets récoltés.

### GESTION DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

**Les différentes missions réalisées par la Ville sont :**

- › La tonte ;